



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 8ème législature

### Deportés, internes et résistants

Question écrite n° 39947

#### Texte de la question

M Jacques Rimbault appelle l'attention de M le secrétaire d'Etat aux anciens combattants sur la situation des anciens déportés du travail. En effet, ces Français, quarante-trois ans après la libération des camps nazis du travail forcé, n'ont toujours pas obtenu le titre officiel de déporté du travail qui qualifierait véritablement les épreuves qu'ils ont subies et leur permettrait de pouvoir bénéficier pleinement des droits qui leur sont reconnus par leur statut. En conséquence, il lui demande les dispositions qu'il compte prendre pour qu'enfin cette année voie la reconnaissance de leur titre.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Rimbault Jacques](#)

**Circonscription :** - COM

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 39947

**Rubrique :** Anciens combattants et victimes de guerre

**Ministère interrogé :** anciens combattants

**Ministère attributaire :** anciens combattants

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 14 mai 1988, page 2086